



MAIRIE
de
CAUVILLE-SUR-MER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217601673-20260402-2026-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Système d'information publique 09/04/2026

Publication : 09/04/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

Note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2026



Rappel réglementaire

L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note présente donc les principales informations du budget primitif 2026.

Contexte général

Le rapport d'orientation budgétaire a permis de présenter les grandes lignes directrices du budget, les hypothèses d'équilibre du budget 2026, les programmes d'investissement ainsi que la situation de la dette.

Ce projet de Budget Primitif 2026 (BP 2026) s'inscrit dans le contexte défini dans ce rapport :

- nouvelle baisse des dotations
- légère augmentation de la fiscalité due à l'augmentation des bases (taux identiques à 2025)
- grosse augmentation des charges de fonctionnement (électricité, fournitures des repas, frais de personnel)
- poursuite des investissements

1. Section de fonctionnement

Le budget primitif 2026 est en augmentation par rapport au budget voté en 2025 (augmentation de 104 232.66 €).

1.1. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent significativement. Les enveloppes de subvention sont maintenues.

Les ressources humaines (charges de personnel) représentent 46.37 % des dépenses de fonctionnement contre 46.70 % pour le budget voté en 2025.

		% des dépenses réelles
Charges de personnel	795 000 €	46.37 %
Charges à caractère général	459 361.36 €	26.80 %
Charges financières	5 365 €	0.31 %
Autres charges (FPIC, AC négative)	67 279 €	3.92 %
Charges de gestion courante (indemnités et charges Elus, subventions, FAJ, FSL, CCAS, Frais de scolarité, intérêts de prêts SIVOM)	134 725.30 €	7.86 %
Charges exceptionnelles (annulation de titres antérieurs, subvention exceptionnelle)	- €	0.00 %
Neutralisation des amortissements	22 831 €	1.33 %
Virement du fonctionnement à l'investissement	230 000 €	13.41 %
	1 714 561.66 €	

1.2. Recettes de fonctionnement

		% des recettes réelles
Produit des services (concessions, cantine, garderie, bulletin municipal)	125 750 €	7.33 %
Impôts et taxes	890 990 €	51.97 %
Dotations et participations (DGE, DSR, frais de scolarité, ...)	177 000 €	10.32 %
Produits de gestion courante (location salle, ...)	15 937 €	0.93 %
Remboursements sinistres et divers	0.00 €	0 %
Remboursements de salaires et du supplément familial	25 300 €	1.48 %
Excédents de fonctionnement reporté	456 753.66 €	26.64 %
Neutralisation des amortissements	22 831 €	1.33 %
TOTAL	1 714 561.66 €	

2. Section d'investissement

2.1. Dépenses d'investissement

Travaux de bâtiments (sanitaires publics)	46 000 €
Immobilisations corporelles (projet Buglise)	690 500 €
Eclairage public (Plan de sobriété, Eglise St Nicolas, ...)	68 300 €
Agencement cimetière	10 000 €
Installation de voirie (panneau entrée de ville, ...)	19 000 €
Voiries (élargissements accès village sénior, mise en sécurité)	57 968.55 €
Aménagement des constructions (fenêtre cuisine SDF, rideau classe CM2)	25 000 €
Matériel informatique (3 PC école, copieurs mairie + école)	15 000 €
Matériel de bureau/mobilier (Fauteuil bureau mairie, pupitre, ...)	13 853 €
Défense incendie Marfauville, achat épareuse	60 000 €
Divers (radar pédagogique, armoire ignifugée, cabane aire de jeux, ...)	20 000 €
Attribution de compensation négative	22 831 €
Immobilisation en cours	40 000 €
Amortissement et neutralisation	22 831 €
Remboursement du capital des prêts	67 914 €
TOTAL	1 179 197.55 €

2.2. Recettes d'investissement

Excédents reportés	134 109.55 €
Excédent de fonctionnement	100 000 €
FCTVA et taxe d'aménagement	28 865 €
Subventions diverses	523 392 €
Virement du fonctionnement	230 000 €
Amortissement	22 831 €
Frais d'études	40 000 €
Emprunt	100 000 €
TOTAL	1 179 197.55 €

3. Ratios légaux

RATIOS	VALEURS
Dépenses réelles de fonctionnement / population	829.56
Recettes réelles de fonctionnement / population	705.58
Dépenses d'équipement brut / population	171.41
Encours de la dette / population	311.75
DGF / population	85.29

A CAUVILLE-SUR-MER, le 7 avril 2026

Le Maire,


Agnès CAREL

